

INITIATIVE GRESIVAUDAN ISERE Rapport d'activité 2021

Le présent rapport a pour objet de faire le point sur l'activité réalisée par la plateforme en 2021, sur la gouvernance et ses organes décisionnels. Il mentionne également les différents collèges qui sont membres de l'association ainsi que les partenariats actifs en 2021. Il explique également les animations qui ont eu lieu et les missions des commissions d'IGI. Il présente également quels sont les objectifs que la plateforme s'est fixés pour l'année 2022.

Sommaire et essentiel à retenir en 2021

Chapitre 1 : les dispositifs financiers proposés par IGI et les ressources dédiées du fonds de prêt d'IGI

9 dispositifs financiers proposés par IGI :

Le Prêt d'HONNEUR création/reprise, le Prêt d'Honneur Croissance, la subvention EMERGENCE et le Prêt d'Honneur Innovation START UP AND GO, le Prêt d'honneur Agricole, la Garantie France Active, l'avance remboursable du Fonds Région Unies (FRU), le prêt solidaire et le prêt création/ reprise de BPI.

Chapitre 2 : Activité d'accompagnement et de financement des projets :

101 aides financières accordées, dont :

64 prêts d'honneur création/reprise innovation et croissance pour un montant de 457 500 €

29 demandes d'avance remboursable du FRU accordées en 2021 est de 760 000 €

1 subvention Émergence

7 garanties France Active obtenues au 31 décembre 2021 est de 278 174 €

⇒ En 2021, 1 506 674 € ont été injectés dans l'économie locale par le biais de tous les dispositifs qu'IGI met à disposition des porteurs de projets du Grésivaudan

⇒ De 1988 à 2021, ce sont 6 214 048 € de prêt d'honneur qui ont été encaissés par les entreprises du territoire à partir des fonds propres d'IGI

Chapitre 2 : créations d'entreprises et d'emplois grâce aux prêts accordés par IGI

45 entreprises implantées sur 22 communes différentes du Grésivaudan

création ou maintien de 121 emplois, toutes aides financières confondues accordées par IGI

et 112 emplois ont été maintenus grâce aux avances remboursables du Fonds Région Uni spécial COVID.

Chapitre 3 : pérennité ses entreprises financées par IGI

Pérennité à 3 ans : 92%

Pérennité à 5 ans : 90 %

Au-delà du financement, c'est l'accompagnement du nouveau chef d'entreprise pendant 3 ans qui permet d'afficher une pérennité de 92 % au-delà de leur 3ème année de vie pour les entreprises accompagnées par IGI.

Chapitre 4 : la gouvernance d'IGI

3 Salariées : Yolande Vallée, Carole Chobaut et Marylise Ratel

8 Membres du bureau :

Président : Mathias Monier

Trésorier : Franck Emery

Secrétaire : Guillaume Mallassi,

2 Vice-Présidents Comité d'agrément Jérôme Lopez, Aurélien Colin

3 Administrateurs : Karine Pellissier, Jean-François SIMON et Bruno Ribard

19 Membres pour le Conseil d'Administration

Chapitre 5 : les 155 membres adhérents au 31/12/2021 et les 14 partenaires d'IGI

Chapitre 6 : les 4 commissions d'IGI

Chapitre 7 : les réunions institutionnelles et l'animation du Club des Entrepreneurs du Grésivaudan

Chapitre 8 : les objectifs 2022 d'IGI

Chapitre 1 : Les dispositifs financiers proposés par IGI et les ressources dédiées au fonds de prêt d'IGI

1) Les 9 dispositifs financiers proposés par IGI:

Initiative Grésivaudan Isère propose une large gamme d'outils financiers pour accompagner les nouveaux projets d'entreprises sur le territoire. Le rôle d'IGI est d'instruire les demandes de financement : accueil, expertise des dossiers, décision d'attribution de l'aide, suivi et accompagnement post-crédation, gestion du recouvrement et du contentieux pour les prêts issus de ses fonds propres.

☐ Le Prêt d'HONNEUR création/reprise

L'association propose de compléter l'apport personnel des porteurs de projet par un prêt d'honneur, permettant ainsi de pérenniser leur création ou leur reprise d'activité.

Les prêts d'honneur sont remboursables sur 2 à 5 ans sans intérêt, et ne nécessitent pas de garantie personnelle.

Les critères d'éligibilité :

- Activité en cours de création, créée ou reprise depuis moins de 3 ans,
- Création d'une nouvelle activité,
- Tous secteurs d'activité sauf gestion de biens immobiliers,
- Implantation sur le territoire du Grésivaudan (Vallée et Balcons),
- Obtention d'un prêt bancaire au moins équivalent au montant du prêt d'honneur demandé,
- Apport personnel préconisé.

☐ Le Prêt d'Honneur Croissance : PHC

Initiative Grésivaudan Isère peut accorder depuis 2011, un Prêt d'Honneur Croissance (PHC), destiné à favoriser un projet d'entreprise en croissance.

Cette croissance doit se caractériser par au moins l'un des besoins suivants :

- L'embauche pérenne d'un ou plusieurs salariés concrétisée par un contrat de travail,
- Une augmentation du BfR, liée à un accroissement significatif de l'activité,
- L'accès à un nouveau marché, justifié par une étude de marché, un devis, ou un nouveau contrat,
- Un nouvel investissement matériel difficilement couvert par un prêt bancaire (sur facture).

La croissance présentée doit être crédible par rapport au vécu de l'entreprise :

- Qualité intrinsèque et ambition du projet de développement : originalité, solidité du projet,
- Impact sur le territoire en termes de développement économique et de création d'emploi,
- Justification du besoin de l'entreprise : comment le prêt d'honneur croissance crée-t-il un effet levier sur la réalisation du projet ?

Grace au Prêt d'Honneur Croissance, les chefs d'entreprises pourront plus facilement accéder à un nouveau crédit bancaire, contribuant à l'amorçage de cette croissance.

☐ La subvention EMERGENCE et le Prêt d'Honneur Innovation CREATION START UP AND GO

Toujours dans un souci d'être plus proche des demandes du territoire et de simplifier les démarches des porteurs de projet, IGI a obtenu, auprès de la BPI, Banque Publique d'Investissement, la labélisation pour monter des dossiers de demande de subvention en ante-crédation appelée subvention START UP AND GO EMERGENCE et de demande de prêt d'honneur Innovation START UP AND GO à destination des projets innovants.

IGI est la seule structure habilitée dans le Grésivaudan.

L'instruction de la demande de subvention permet à IGI de s'approprier directement le dossier en ante-crédation et d'évaluer un besoin potentiel de locaux afin de relayer l'information auprès de la Communauté de communes pour permettre à cette future entreprise de s'implanter dans le Grésivaudan.

La subvention START UP AND GO EMERGENCE:

Depuis 2015, les porteurs de projet peuvent prétendre à une subvention START UP AND GO EMERGENCE d'un maximum de 11 000 €. Cette aide ne pourra excéder 80% du montant TTC de la dépense éligible. Une part d'autofinancement minimum de 20 % restera à la charge du porteur de projet et de l'entreprise. Le versement de la subvention sera fait directement au prestataire, une fois le versement des 20% effectué par le porteur de projet ou l'entreprise.

Les critères d'éligibilité :

- l'éligibilité des projets démarre au plus tôt 9 mois avant la date pressentie de création et s'arrête à 6 mois d'existence (date anniversaire) de l'entreprise
- Il s'agit de couvrir les dépenses de financement dédiées à l'expertise et les aspects stratégiques de la validité du projet Innovant tels que conseil juridique spécifique, étude de faisabilité technique, étude de marché...

En matière de conseil juridique, les prestations concernant la rédaction et le dépôt d'un brevet ne sont pas éligibles à START UP AND GO Émergence, seules les études d'antériorité, de brevetabilité ou de liberté d'exploitation pourront être financées.

- Pour les jeunes entreprises récemment créées (moins de 6 mois d'existence à la date de la demande), seules les prestations liées à l'accès au marché sont éligibles (études de marché, de positionnement, études juridiques liées à l'accès marché, validation du modèle économique).

Le Prêt d'Honneur Innovation CREATION START UP AND GO :

Depuis 2010, IGI s'est positionné pour instruire des dossiers à caractère innovant dans le cadre du dispositif régional « START UP AND GO ».

Les caractéristiques de ce prêt sont :

- Montant du Prêt d'Honneur Innovation financé par START UP AND GO couplé avec un prêt d'honneur d'IGI au minimum équivalent de 17 000 € à un plafond de 52 000 € par projet,
- Le coefficient de proportionnalité Prêt d'honneur IGI / Prêt d'Honneur Innovation est décidé par le CIFI (Comité Infrarégional de Financement de l'Innovation) et peut varier de 1 à 2,
- Il est couplé à un prêt bancaire au moins équivalent au montant total du prêt accordé,
- Un parrainage pendant 3 ans sera une condition imposée au créateur.

☐ Le PRET HONNEUR AGRICOLE : PHA

Dans le cadre du SRDEI, le Conseil Régional a confié au réseau Initiative France le financement de la création et reprise des TPE. Une partie de cette action est financée par le fonds social européen qui exclue toutes les activités agricoles.

Sous l'impulsion de la CDC, et dans le but d'accompagner la mutation agricole, les réseaux Initiative France et France Active en partenariat avec la Chambre d'Agriculture régionale proposent la mise en place d'un fonds de prêt d'honneur Agricole, permettant d'élargir l'offre de financement et d'accompagnement des projets agricoles (hors DJA).

Dans le cadre du lancement de nouveaux dispositifs financiers, Initiative Grésivaudan Isère peut accorder depuis décembre 2019, un Prêt d'Honneur Agricole (PHA), destiné à favoriser un projet d'entreprise agricole dans le Grésivaudan. Ce Projet d'installation d'une entreprise de production agricole doit être à titre d'activité principale et sur une durée d'installation de 4 ans maximum.

Les critères d'éligibilité :

- Les projets ne doivent pas être bénéficiaires d'une DJA (Dotation Jeune Agriculteur) et doivent être portés hors cadre familial,
- L'agriculteur installé doit posséder à minima 20% des parts sociales de l'exploitation et doit avoir un mandat de gérant ou de co-gérant et être installé comme chef d'exploitation au moment du déblocage du prêt d'honneur agricole,
- Implantation sur le territoire du Grésivaudan (Vallée et Balcons) ainsi qu'une majorité d'exploitation et siège d'exploitation en Auvergne-Rhône-Alpes,
- Obtention d'un prêt bancaire au moins équivalent au montant du prêt d'honneur demandé,
- Apport personnel préconisé
- Le montant du plan de financement global doit être inférieur à 150 000 €
- L'activité d'agrotourisme est exclue

☐ La Garantie France Active : Garantie EMPLOI, Garantie EGALITE Femmes, Garantie EGALITE Accès et Garantie IMPACT

Le département de l'Isère propose aux TPE une gamme d'outils de garantie France Active

L'objectif des garanties France Active est de faciliter l'accès au crédit bancaire des créateurs d'entreprises demandeurs d'emploi, des structures d'insertion par l'activité économique et des entreprises solidaires. Il ne s'agit pas de cautions solidaires, mais de garanties à perte finale.

Dans le cadre d'une convention entre les deux réseaux INITIATIVE FRANCE et FRANCE ACTIVE, chaque dossier instruit dans le cadre d'un prêt d'honneur par IGI et qui répond au critère du public cible de ce dispositif, peut-être transmis à l'organisme d'agrément du dispositif en Isère et bénéficier ainsi d'une garantie sur l'emprunt bancaire qui a été contracté pour monter le projet. IGI vérifie l'éligibilité et réalise le montage du dossier de demande qui sera ensuite transmis.

Le Fonds territorial est garant de l'abondement et du fonctionnement.

☐ L'avance remboursable du Fonds Région Unies (FRU)

IGI propose depuis 2020, une aide financière pour renforcer la trésorerie des TPE-PME, liée à la crise sanitaire du COVID-19. Elle se matérialise par une avance remboursable en 3 annuités avec un différé de 24 mois, sans intérêt, et ne nécessitent pas de garantie personnelle.

La gestion de ces aides nécessite une instruction et une expertise par IGI, partenaire du dispositif et opérateur mandaté par la région AURA.

La validation de l'expertise, la gestion du fonds, du paiement et du recouvrement de l'aide est assurée par la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les financeurs du dispositif sont La Banque des Territoires, les EPCI qui ont abondé et la Région AURA elle-même.

☐ **Le prêt solidaire et le prêt création/ reprise de BPI**

En 2019, Bpifrance Création, a repris les missions qui relevaient du soutien des TPE à la création / reprise de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). Le Cofinancement par la CDC, des fonds de prêts d'honneur sous forme de Contrat d'Apport Associatif avec droit de reprise (CAA) a été remplacé par des prêts directs décaissés par BPI auprès des porteurs de projet dont l'expertise du dossier a été confiée aux plateformes du réseau national INITIATIVE FRANCE. Ces prêts mis en place en lien étroit avec IGI, doivent être obligatoirement couplés à un prêt d'honneur d'INITIATIVE GRESIVAUDAN ISERE.

Le Prêt solidaire de BPI (PHSBpi) :

Le PH Solidaire s'adresse à un public spécifique tel que les bénéficiaires de minima sociaux (ARE, ASP, RSA, ASS, en situation de handicap, en contrat CAPE ...), certaines catégories de demandeur d'emploi indemnisé ou non, de jeune ou de personne résidant dans des quartiers prioritaires.

Les caractéristiques de ce prêt sont :

- Montant du Prêt solidaire à taux 0% de BPI 1000 € à 8000 € avec un montant moyen de 4 500 € (en fonction de l'enveloppe budgétaire dédiée à IGI)
- Prêt sans garantie sur les actifs de l'entreprise ou de son dirigeant
- Remboursable de 1 à 5 ans avec un différé de 6 mois (conditions à aligner avec le prêt d'honneur)
- Il est couplé à un prêt d'honneur et un prêt bancaire au moins équivalent au montant total et à la durée,
- Un suivi-post création pendant 3 ans sera une condition imposée au créateur.

Le Prêt BPI création/reprise (PHBpiCR) :

Ce prêt a pour objectif d'accroître les moyens financiers dédiés aux créateurs/repreneurs d'entreprise, de consolider la phase de diagnostic et d'évaluer la viabilité d'un projet de création/reprise en bénéficiant d'un accompagnement assuré par INITIATIVE GRESIVAUDAN ISERE et de bénéficier également d'un suivi en phase de post-crédation pendant les 3 premières années.

Pour être éligible au PH Création-Reprise, le porteur de projet doit respecter les critères suivants :

- être une personne physique résidente fiscale française ;
- être actionnaire majoritaire de l'entreprise ;
- ne pas être inscrit au fichier des incidents de remboursement des crédits aux particuliers de la Banque de France.

Les caractéristiques de ce prêt sont :

- Montant du prêt : de 1000 € à 8 000 € avec un montant moyen de 4 500 €
- Couplé à un prêt d'honneur à hauteur maximum de 1/2 en 2022 et 1/3 à partir de 2023
- Durée de remboursement de 2 à 7 ans (différé maximum de 18 mois inclus), remboursement anticipé total possible sans frais de remboursement anticipé,
- Taux à 0%, sans frais de dossier à la charge du porteur de projet
- Assurance décès et perte totale et irréversible d'autonomie, obligatoire avec comme bénéficiaire BPI,
- Durée de validité de l'offre de prêt : 6 mois maximum après l'avis du Comité d'IGI
- L'accord de Bpifrance, sous réserve des conditions suspensives, est valable 6 mois à compter de son édition, pouvant être prolongée pour une durée de six mois supplémentaires.

2) Les ressources du fonds de prêt d'IGI :

La plateforme dispose de **deux sources de financement** pour accorder des prêts à taux zéro aux porteurs de projets :

- **Ses fonds propres** qui financent les PRETS D'HONNEUR CREATION/REPRISE, et les PRETS D'HONNEUR CROISSANCE.
- **Des fonds mis à disposition** par l'Etat via le FEDER, la Caisse des Dépôts et Consignation et la Région Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre du dispositif START UP AND GO qui financent les subventions START UP AND GO EMERGENCE et les prêts PRET D'HONNEUR INNOVATION.

Les ressources de ses fonds propres proviennent de **dons et subventions de partenaires publics et privés** :

- Entreprises adhérentes,
- Organismes bancaires,
- Fonds de revitalisation,
- Région Auvergne-Rhône-Alpes,
- Caisse des Dépôts et Consignations.

Les autres financeurs :

- du dispositif FRU : La Banque des Territoires, les EPCI qui ont abondé dont notre Communauté de Communes Le Grésivaudan et la Région AURA,
- des prêts solidaire et de création/reprise BPI : la BPI elle-même,

- du prêt d'honneur agricole : 750k€ du Conseil Régional (versés en 2019)
750k€ BPI France (versés fin 2020).
450 k€ du Crédit Agricole (reçus début janvier 2021)
75k€/an des fédérations de Crédit Mutuel
75k€/an de la Banque Populaire Auvergne-Rhône-Alpes
- de la garantie France Active : la caution est assurée par l'Etat.

Chapitre 2 : Activité d'accompagnement et de financement des projets en 2021

1) Attribution des prêts d'honneur en 2021

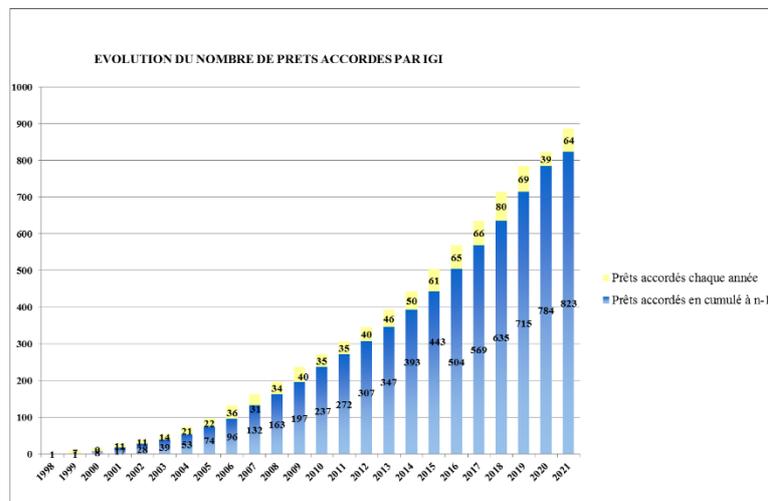
Les prêts d'honneur sont attribués par le Comité d'Agrément.

Le Comité d'Agrément est composé d'au minimum 5 membres (chefs d'entreprise, cadres dirigeants, représentants d'organismes bancaires, professions libérales) qui ont des compétences diverses et complémentaires. Il se réunit afin d'étudier les dossiers des porteurs de projet qui viennent en personne présenter leur activité.

Les décisions sont prises à la majorité (quorum de 5 membres) et permettent l'attribution ou non du financement des projets

Tableau récapitulatif des prêts financés par IGI en 2021 :

Année	2021	Montant des prêts accordés	Nombre total depuis la création d'IGI
Nb prêts d'honneur création/reprise	58	352 500 €	833
Nb prêts d'honneur innovation	4	75 000 €	19
Nb prêts d'honneur croissance	2	30 000 €	35
Total des prêts financés par IGI	64	457 500 €	887



⇒ **64 prêts d'honneur création/reprise** pour un montant de **457 500 €** ont été attribués en 2021 par IGI (Voir liste page suivante)

Le tableau suivant regroupe les 64 bénéficiaires de prêts d'honneur financés par Initiative Grésivaudan Isère en 2021 :

ABBANI	Grésivaudan maintenance conception industrielle	Maintenance industrielle	Sainte Marie du Mont
ARGENTIER	LE CHEYLAS GIRAFE	Micro-crèche	Le cheylas
BAEZA	SNC LES COUZ	tabac-presse	Saint-Nazaire-les-Eymes
BANNIERE	Aux fées des crêpes	Food truck	Villard-Bonnot
BETTACHE	Boucherie La Casa	Boucherie	Villard-Bonnot
BLUSSON	AZIMUT	Accrobranche	Le Collet d'Alleverd
CATTANI	EQUINOXE	Centre équi-social	REVEL
CHAILLOL	A tout vins	Cave à vins	Le Touvet
CHAMBRIER	TAXI MAHE	Taxi	Crolles
CHAPUIS	Le drive des p'tits bocaux	Drive zero déchet	LE TOUVET
CHAUDHARI	SARL GISELE ET JEANNINE	épicerie	Montbonnot-Saint-Martin
CHAUVE	Bike to the future	Magasin vélo	Crolles
CHAUX	COTOPAXI	Laiterie	FROGES
CHEFI	LILLO Salon de coiffure	salon de coiffure	CROLLES
CHIUDI	MMA	pizzeria	saint ismier
CHOPIN	MCD SHOP	Magasin moto	CROLLES
COLLARDEY	SAS Doisneau	Boucherie	VILLARD BONNOT
COSENZA	TONNEAU DE DIOCENE	Restaurant	St Ismier
COSTES	MCD SHOP	Magasin moto	CROLLES
DE DANIELI	WILK FILMS	Prestation aux entreprises	crêt en Belledone
DECOOPMAN	TABAC LES VIOLETTES	tabac-presse	Goncelin
DEPOISIER	Au perchoir	Salle escalade	Crolles
DIAZ Chantal	Aux papilles de Chamrousse	restaurant	Chamrousse
DIAZ Christophe	Aux papilles de Chamrousse	restaurant	Chamrousse
DIDELLOT	Gresifroid	Service aux entreprises	Froges
DUPUIS	AMC	Maintenance industrielle	Le cheylas
EMERIT	Boucherie l'étal Gourmand	Boucherie	Montbonnot-Saint-Martin
FAUVERTEIX	Vival	Épicerie	Lumbin
FELIU	Au perchoir	Salle escalade	Crolles
FILIPPI	F Aménagement Menuiserie	Menuiserie	Le Touvet
FRONT	Au perchoir	Salle escalade	Crolles
GONZALEZ RICO	O petit geste	Commerce vrac	ALLEVARD
GRAMMONT*	UNICO	ERP écologique	Crolles
GUERIN	A tout vins	Cave à vins	Le Touvet
HEMMERLIN	LA LAITERIE DU CENTRE	Fromagerie	ALLEVARD
HENRIQUES	TABAC LES VIOLETTES	tabac-presse	Goncelin
HODEN	SARL GISELE ET JEANNINE	épicerie	Montbonnot-Saint-Martin
JANON	Transporteur JANON	Transporteur	Saint vincent de mercuze
JANON	Transporteur JANON	Transporteur	Saint vincent de mercuze
KABA	Bim Alpes Consulting	Consultant	Pontcharra
KERMEN	Kombuch'Alpes	boisson	BIVIERS
LAFFET*	MYSMARTMOVE	Technologie capteur	Le Versoud
LAGARDE	BDP	garage automobile	Crolles
LAURENT	AAQA Immo	Immobilier	Saint-Mury-Monteymond
LEONE	LA LAITERIE DU CENTRE	Fromagerie	ALLEVARD
LEPAGE	AZIMUT	Accrobranche	Le Collet d'Alleverd
LHOMME	Gresifroid	Service aux entreprises	Froges
MANCEAU**	La Cime des Alpes	charpente	Froges
MARTINET	Rock n' CREPE	Food truck	Saint Ismier
MARTY*	UNICO	ERP écologique	Crolles
MATHIEU	LE BOUDOIR D'OCE	Magasin de vêtement	PONTCHARRA
MENDUNI Anthony	MMA	pizzeria	saint ismier
MENDUNI Michael	MMA	pizzeria	saint ismier
NICOLAS*	UNICO	ERP écologique	Crolles
PIGNOL**	Air et aventure	Commerce matériel de	LUMBIN
PONGI	SNC LES COUZ	tabac-presse	Saint-Nazaire-les-Eymes
PUSTEL	Le drive des p'tits bocaux	Drive zero déchet	LE TOUVET
RAMELLA-PRINZI	Ici ou chez vous	restaurant	ALLEVARD
RAMELLA-PRINZI	Ici ou chez vous	restaurant	ALLEVARD
SAUTIERE	AMC	Maintenance industrielle	Le cheylas
TESTA	Carro style	vente carrelage	CROLLES
THIEBAUX	Coach Ernestine	Service aux particuliers	Alleverd
THOMASSIER	CINCUENTA / CINQUANTA	Traiteur ambulant	Le Versoud
ZOUBA	EIRL PAYSAGE & CO	paysagisme	Tencin

* : prêt d'honneur innovation ** : prêt d'honneur croissance

2) Attribution de l'avance remboursable du Fonds Région Unies (FRU)

Le tableau ci-dessous regroupe tous les bénéficiaires d'une avance remboursable FRU instruite par Initiative Grésivaudan Isère en 2021 :

Créateur		Entreprise/enseigne	Activité	Commune de l'entreprise
CHEGARAY	Thomas	LA MAISON HAUTE	restaurant bistronomique	Crolles
BOUYOUD	Marlène	LA GRANGE AUX LOUPS	Restaurant de station	Plateau des petites roches
THOMAS	William	Restaurant LA JASSE	Restaurant de station	Les Adrets
MOKARRAMI	Marc	CIMATEL	Fabrication d'orthèse médicales	St vincent de mercuze
REY	Murielle	TMSS	Plateforme de recyclage déchets BTP	THEYS
TESTA	Vito	GYMNESIA	Salle de sport	Crolles
BERANGER	Stéphanie	Intersport	magasin de location de ski et snack	Le Collet d'Allevard
DUPON	Romain	CM DUPON	fabrication de vehicule dameuse	Pontcharra
SOBRAL	Julie	SOBRAL JULIE	Immobilier	Le Touvet
LAPIERRE	GUILLAUME	AU FUT ET A MESURE	Bar à biere	Crolles
MOKARRAMI	Mercedeh	SITTELTEC	confection textile 3D	SAINT VINCENT DE MERCUZE
MONSONIS	Sébastien	La guinguette du fort	restaurant	BARRAUX
THEVENON	Margot	institut DIVINE BEAUTE	salon de beauté	CROLLES
NOIR	Vickie	BEAUTE DU REGARD	Institu de beauté	Le TOUVEY
CLAUDEL	Ludovic	AUBERGE DES SEIGLIERES	Restaurant traditionnel	Saint-Martin-d'Uriage
MECH	Bernard	BRASSERIE LE SAINT MURY	Brasserie	Les Adrets
ARASTE	Franck	FRANCK ARASTE	Restauration rapide, charcuterie, boucherie	CHAMROUSSE
KHELIFI	Amir	LE SABLE D OR	Restauration rapide	Pontcharra
MIEBACH	Werner	MOTOR ENGINEER	Conseil industriel	Biviers
DUARTE	José-Luis	DUARTE MECA	Atelier de mécanique à domicile	BARRAUX
BALLAY / GIALDELLA	Julien	LA BONNE PATE	Restaurant traditionnel	Montbonnot-Saint-Martin
PIGNON	Noémie	WORKINGOO	Plateforme digitale de mise en relation employeur/employé saisonnier	CHAMROUSSE
NEBOR	Dévine	CONFIEZ-NOUS LE VERSOUD	Service à la personne	Le Versoud
ARNAL	Christophe	LUMELEC	Négoce de matériel d'éclairage	Saint-Ismier
GELY	Steven	TAXI GELY STEVEN	TAXI	Villard-Bonnot
CHINE	Ali	LE CAFE DE LA PAIX	Bar tabac snacking	Goncelin
DUPUIS	Anais	LES ATELIERS MECANIQUES DU CHEYLAS AMC	Mécanique générale	Le Cheylas
EMIEUX	Cyril	E.C. LA équipement laboratoire	réalisation d'équipement pour les laboratoires	Montbonnot-Saint-Martin
RAMBAUD- RAFFINET	Olivier	O'54	Restaurant bistronomique	Le Touvet

⇒ Le montant total des 29 demandes d'avance remboursable du FRU accordées en 2021 est de 760 000 €

3) Dossiers de demande de financement d'une garantie bancaire France Active

Le tableau ci-dessous regroupe tous les dossiers de demande de financement d'une garantie bancaire déposée par Initiative Grésivaudan Isère en 2021 :

Dossiers de garantie transmis à France Active en 2021:

Créateurs / Créatrices	Entreprise	Activité	Commune
LHOMME et DIDELLOT	Gresifroid	Service aux entreprises	Frogès
GONZALEZ-RICO	O petit geste	Commerce vac	Allevard
CHAPUIS et PUSTEL	Le drive des p'tits bœufs	Drive zero déchet	Le Touvet
CHAILLLOL et GUERIN	A tout vins	Cave à vins	Le Touvet
LEPAGE et BLUSSON	AZIMUT	Accrobranche	Le Collet d'Allevard
CHAUDHARI et HODEN	CHEZ GISELE ET JEANINE	épicerie	Montbonnot-Saint-Martin
HENRIQUES	TABAC LES VIOLETTES	tabac-presse	Goncelin

⇒ Le montant total des 7 garanties France Active obtenues au 31 décembre 2021 est de 278 174 €

Bilan d'activité global des entreprises aidées avec tous les dispositifs en 2021 :

Certains créateurs/repreneurs, éligibles à plusieurs dispositifs ont bénéficié de plusieurs prêts pour leur création ou reprise d'entreprise :

Année	Prêt d'honneur création/reprise	Prêt d'honneur croissance	Prêt d'honneur Innovation Start Up And Go	Garantie France Active	Avance remboursable FRU	Subvention Emergence Start Up And Go	Nombre total de dossiers d'aides instruits par IGI
2021	58	2	4	7	29	1 (11 000 €)	101

Bilan de l'activité d'IGI en 2021 :

⇒ En 2021, l'activité d'IGI s'est traduite par 101 aides financières accordées, dont 64 prêts d'honneur en création, reprise, innovation et croissance, 29 avances remboursables du FRU, 1 subvention Émergence et 7 garanties bancaires complémentaires sur le territoire du Grésivaudan.

L'activité d'IGI a repris son rythme de croisière par rapport à l'année 2020, avec même une petite hausse par rapport à celle de 2019, avant la crise sanitaire (84 aides en 2019 et 65 en 2020).

- ⇒ En 2021, 1 506 674 € ont été injectés dans l'économie locale par le biais de tous les dispositifs qu'IGI met à disposition des porteurs de projets du Grésivaudan
- ⇒ De 1988 à 2021, ce sont 6 214 048 € de prêt d'honneur qui ont été encaissés par les entreprises du territoire à partir des fonds propres d'IGI

4) Répartition des créations d'entreprises sur le territoire tous dispositifs confondus

Les 64 prêts d'honneur ont permis de soutenir 45 entreprises implantées sur 22 communes différentes du Grésivaudan. Cela traduit un bon équilibre des aides sur ce territoire.

➤ Les activités créées sont diverses :

- 15 commerces (épicerie rurale, boutique de marque française ...)
- 2 secteur construction -BTP
- 6 services aux particuliers (garage, coiffure, cordonnerie ...)
- 3 services aux entreprises (Maintenance industrielle, Prestation de service via des drones, bureau d'études techniques dans le domaine de l'eau et de l'assainissement ...)
- 2 secteur éducation, santé, action sociale
- 7 hôtels, cafés, restaurants, food truck
- 2 industries dans agroalimentaire (Boulangerie)
- 5 industries hors agroalimentaire
- 2 secteur transport (taxi)
- 1 secteur immobilier

La répartition des projets financés en 2021 est :

- 31 projets de création (soit 70% des projets)
- 10 projets de reprise (soit 22% des projets)
- 2 projets de croissance (soit 4% des projets)
- 2 projets de Startup innovante (soit 4% des projets)

5) Emplois créés depuis la création d'IGI tous dispositifs confondus



Année	1998 à 2017	2018	2019	2020	2021	Total
Emplois à la création d'activité	1294	147	148	128	121	1838

- ⇒ **Les entreprises créées en 2021 ont permis la création ou le maintien de 121 emplois, toutes aides financières confondues et 112 emplois ont été maintenus grâce aux avances remboursables du FRU.**

Coût de fonctionnement par emploi soutenu :

Il est important de noter que les frais de structure d'IGI sont maîtrisés.

Un indicateur en est le coût par emploi créé : 1476 €.

Depuis 1998, 1838 emplois ont été créés au démarrage dans les entreprises financées par IGI.

Chapitre 3 : pérennité des entreprises financées par IGI

1) Pérennité des entreprises financées de 1998 à 2021

Le prêt d'honneur consenti au moment de la création ou de la reprise d'entreprise, fait effet de levier sur les autres modes de financement. Il renforce aussi la position du porteur de projet dans la gouvernance de son entreprise.

Pérennité à 3 ans :

Sur les 51 entreprises financées (prêt décaissé) au 31/12/2019, 47 sont toujours en activité à fin 2021

- ⇒ **soit une pérennité à 3 ans qui atteint 92%**

Pérennité à 5 ans :

Sur les 50 entreprises financées (prêt décaissé) au 31/12/2017, 45 sont toujours en activité à fin 2021

- ⇒ **soit une pérennité à 5 ans qui atteint 90 %**

=> Au-delà du financement, c'est l'accompagnement du nouveau chef d'entreprise pendant 3 ans qui permet d'afficher une pérennité de 92 % au-delà de leur 3ème année de vie pour les entreprises accompagnées par IGI.

2) Le suivi post-crédation chez IGI

Un suivi post-crédation personnalisé, a été mis en place chez IGI, conformément à la charte signée avec la région Auvergne Rhône-Alpes.

Des rendez-vous périodiques mensuels, trimestriels ou semestriels sont réalisés avec les porteurs de projet. Des rendez-vous téléphoniques, des visites dans leurs locaux professionnels, une analyse financière des bilans fournis, constituent l'essentiel de ce suivi. Celui-ci est ajusté en fonction des besoins et des risques identifiés.

Le suivi post-crédation :

112 entreprises financées et toujours en cours de remboursement en 2021 ont bénéficié d'un suivi post-crédation personnalisé, réalisé par l'équipe d'IGI. Apr7s une baisse de 35% en 2020, les rendez-vous de suivi reprennent presque la même cadence qu'avant la crise sanitaire (128 en 2019).

Le suivi des contentieux :

85 porteurs de projet ont été suivis en 2021 pour contentieux, suite à des échéances en retard de paiement. Ils étaient 50 en 2019 et 87 en 2020. Ce suivi a demandé un fort investissement en temps pour gérer ces retards.

A noter que 45 porteurs de projet ont bénéficiés d'un report d'échéances dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID 19.

Ces chiffres montrent une grosse incertitude quant à la capacité de certaines entreprises à rembourser leur prêt d'honneur à court terme.

Nombre de prêt en cours de remboursement :

Le nombre de prêt d'honneur en cours de remboursement est de 261 pour 2021.

Chapitre 4 : la gouvernance d'IGI

1) Organisation de la gouvernance d'IGI

Au cœur du modèle de gouvernance d'IGI se trouvent deux compétences complémentaires :

- Des salariés permanents, experts en entrepreneuriat, analyse financière et développement économique
- Des bénévoles (comité d'agrément, parrainage, instances décisionnaires, ...): chefs d'entreprises, cadres d'entreprises ou de banques, professions libérales (comptables, juristes, avocats, notaires...)... choisis pour leur compétences professionnelles et leur connaissance du tissu économique local.

❑ Les salariées d'IGI :

- Une Directrice : Yolande VALLEE depuis 2006
- Une conseillère en création d'entreprise : Carole CHOBAUT, arrivée le 5 novembre 2020
- Une conseillère en création d'entreprise : Marylise RATEL, arrivée le 1^{er} mars 2022, en remplacement de Laura PERRIN qui a déménagé à Noyaret et qui est partie fin novembre 2021.

Ce départ volontaire a perturbé la bonne marche de la plateforme avec 2 ETP au lieu de 3 ETP pendant le mois de décembre 2021 et les 2 premiers mois de 2022.

❑ Le Bureau d'IGI :

Il est constitué des membres élus lors du Conseil d'Administration du 1^{er} juillet 2021:

- Président : Mathias Monier
- Trésorier : Franck Emery
- Secrétaire : Guillaume Mallassi,
- 2 Vice-Présidents Comité d'agrément Jérôme Lopez, Aurélien Colin
- 3 Administrateurs : Karine Pellissier, Jean-François SIMON et Bruno Ribard

Tous les membres du bureau sont candidats à leur succession.

❑ Le Conseil d'Administration

Il fixe la stratégie de l'association. Les membres sont proposés lors d'un Conseil d'Administration et leur candidature est approuvée lors d'une Assemblée Générale. Le nombre maximum de membres du CA est fixé à 20.

Le Conseil d'Administration proposé lors de l'AG du 23 juin 2022 sera constitué des membres suivants :

Membre adhérent	Représentant	Situation en 2021	Candidature au nouveau Mandat 2022
JOUR J	Sandra BARBET	Mandat AG 2019 - Fin mandat 2022	A renouveler
COVATEAM	Philippe DUJARDIN	Mandat AG 2019 - Fin mandat 2022	A renouveler
PAROLAI STIL'ECO	Jérôme LOPEZ	Mandat AG 2019 - Fin mandat 2022	A renouveler
IPS CONSEIL	Marc EHRSAM	Mandat AG 2019 - Fin mandat 2022	A renouveler
CABINET KP SOCIAL	Karine PELLISSIER	Mandat AG 2019 - Fin mandat 2022	A renouveler
AB CONSEILS	Alain BARTHEZ	Mandat AG 2019 - Fin mandat 2022	A renouveler
ELYSEES PATRIMOINES	Caroline BRET	Mandat AG 2020 - Fin mandat 2023	Oui
A3 AUDIT ET FINANCES	Franck EMERY	Mandat AG 2020 - Fin mandat 2023	Oui
MANANG	Mathias MONIER	Mandat AG 2020 - Fin mandat 2023	Oui
TING	Bruno RIBARD	Mandat AG 2020 - Fin mandat 2023	Oui
INOV COURTAGE	Aurélien COLIN	Mandat AG 2020 - Fin mandat 2023	Oui
SHELYAK INSTRUMENT	François COCHARD	Mandat AG 2020 - Fin mandat 2023	Oui
@COM EXPERTISE RHONE-ALPES	Guillaume MALLASSI	Mandat AG 2020 - Fin mandat 2023	Oui
COMPAGNIE FIDUCIAIRE GRESIVAUDAN	Florent RAPIN	Mandat AG 2020 - Fin mandat 2023	Oui
WESTWOOD	Jean-François SIMON	Mandat AG 2021 - Fin mandat 2024	Oui
Caisse d'Epargne AURA	Richard LAGUERRE	Mandat AG 2021 - Fin mandat 2024	Oui
PATRICK VIALLET CONSEIL	Patrick VIALLET	Mandat AG 2021 - Fin mandat 2024	non
AG2R LA MONDIALE	Loris LOMBARDO	Mandat AG 2021 - Fin mandat 2024	non
Cabinet avocat MAZOYER-PETITCOL	Diane Mazoyer	Nouveau mandat AG 2022	à élire
1 représentant Membre Qualifié (voix consultative)	Francis PILLOT	Mandat AG 2021 - Fin mandat 2024	non
	Patrick VIALLET	Nouveau mandat AG 2022	à élire

1 représentant Membre Bénéficiaire (voix consultative)	Appel à candidature	Nouveau mandat AG 2022	Invité
1 Membre d'Honneur	Robert SORREL	(voix consultative)	Invité

⇒ Lors de l'assemblée générale du 23 juin 2022 :

- 1 nouveau mandat sera à élire : le Cabinet avocat MAZOYER-PETITCOL, représenté par Diane-Charlotte MAZOYER
- 6 mandats seront à renouveler,
- Patrick Viallet demande à sortir du collège des entreprises et représenter le collège « MEMBRES QUALIFIES » au titre du mandat annuel 2022 –2023

- Richard Laguerre représente le collège « ORGANISMES FINANCIERS »,
- 1 membre pourra être nommé parmi les membres bénéficiaires en cours de remboursement pendant le mandat annuel de Juin 2022 – Juin 2023 et représentera le collège « MEMBRES BENEFICIAIRES » (sans droit de vote),
- 1 membre est invité comme « MEMBRE D'HONNEUR » (sans droit de vote) en tant qu'ancien Président d'IGI : Robert SOREL

L'assemblée générale devra valider les mandats de ces 18 membres et le représentant du collège des membres bénéficiaires qui se proposera.

☐ Le Comité d'Agrément 2021:

Il délibère sur l'attribution des prêts d'honneur. Les membres du Comité d'Agrément sont proposés lors d'un bureau ou d'un Conseil d'Administration et leur candidature est validée lors d'un Conseil d'Administration.

Ils sont membres cotisants et élus pour un an renouvelable par le Bureau ou le Conseil d'Administration.

Le Comité d'Agrément est constitué des membres suivants :

Membres du Comité d'engagement actifs en 2021	
Julien	ALEXANDRE (Banque Populaire)
Sandra	BARBET
Nicolas	BOUET (CIC)
Romain	BOURBON
Manon	BANSARD (Caisse Epargne)
Wilfrid	BACQUELE (Caisse Epargne)
Christine	CLARINI (Crédit Agricole)
Katia	JANET (Crédit Agricole)
Philippe	CHASSAIGNE*
François	COCHARD
Claude	COCQUET*
Aurélien	COLIN
Aurore	DEBAIRE (Crédit Mutuel)
Philippe	DUJARDIN
Hervé	DUMAS (Crédit Mutuel)
Marc	ERHSAM
Bruno	FAVRE
Didier	FERNANDEZ (Banque Populaire)
Pauline	FERNANDEZ (CIC)
Benjamin	GARDAVAUD
Laurence	GONZALEZ
Selami	GULEC (BNP Paribas)
Meg-Anne	JACOB
Johan	LEMERLE
Jérôme	LOPEZ
Guillaume	MALASSI
Diane	MAZOYER
Carlo	MICELI
Mathias	MONIER
Agnès	NORAZ (Crédit Mutuel)
Michel	PIRES (Banque Populaire)
Paul	PIANU*
Jean-François	POLLET*
Florent	RAPIN
Marie	ROUILLET (BNP Paribas)
Stéphane	SOLTANI (Caisse Epargne)
Jean-Paul	BERNE
Marc	PUJENS*

Damien	BERTILLOT
Camille	TENET
Céline	DUTOIT
Julie	BARBIER-FOLLIOT
Mélanie	GUILLERMET (ECOSI)
Sébastien	JACQUOT
Emilie	POMMIER
Lise	ROCHAS
Maurice	PEDRENO

En 2021, le Comité d'agrément, en charge de l'attribution des prêts d'honneurs, était composé de :

- 28 représentants des catégories : entreprises, experts comptables, assureurs, avocats
- 14 représentants des partenaires bancaires
- 5 membres qualifiés/experts*

=> **Le Comité d'agrément** a accueilli 12 nouveaux représentants en 2021 garantissant ainsi un renouvellement des compétences et une pluralité des analyses.

☐ **Le Comité de parrainage 2021**

L'objectif du parrainage est d'accroître les chances de réussite du créateur et de favoriser la pérennité de son entreprise. Il est constitué de chefs d'entreprises, de cadres de direction en activité ou bien en retraite, en vue d'accompagner le porteur de projet dans le démarrage de son activité. Le créateur bénéficie ainsi de l'expérience, de la notoriété et du réseau relationnel de son parrain ou sa marraine.

Le parrainage chez IGI a été impulsé en 2009, et nous disposons depuis 2010 d'un projet de parrainage et des outils de soutien pour les parrains et les filleuls.

Les parrains/marraines respectent la ligne de conduite définie par le réseau national INITIATIVE FRANCE.

Depuis le mois de décembre 2017, c'est Guillaume Mallassi, membre du conseil d'administration et vice-président en charge du parrainage, qui a pris l'animation du comité avec Carole Chobaut.

Le Comité de parrainage **2021** était constitué de 16 parrains et marraines actifs en 2021 suivants :

Participant	Membre adhérent
Guillaume MALASSI	@COM AUDIT
Philippe CHASSAIGNE	Membre qualifié
Marc EHRSAM	IPS CONSEILS
Alain BARTHEZ	AB CONSEIL
François COCHARD	Shelyak Instruments
Anne BOLATRE	Coelika
Florent RAPIN	Compagnie Fiduciaire Grésivaudan
Sébastien BESSON	SR Conseil
Patrick VIALLET	Patrick Viallet Conseil
Claude COCQUET	Membre qualifié
Caroline BRET	Bayard Finance
Jean-François POLLET	Membre qualifié
Paul PIANU	Membre qualifié
Jean-Paul BERNE	Cabinet SDE
Marc PUJENS	Membre qualifié
Maurice PEDRENO	Membre qualifié

- ⇒ **3 réunions du Comité de parrainage a été organisée en mars 2021,**
- ⇒ **1 réunion de la commission parrainage (méthodologie)**
- ⇒ 3 nouveau membre en 2021 et 1 démission
- ⇒ **Actuellement, 19 parrainages sont en cours à fin 2021**

☐ **Le Comité d'Experts**

IGI s'est doté de deux nouveaux dispositifs financiers : le Prêt d'Honneur Croissance et le Prêt d'Honneur Innovation. Les outils habituels de diagnostic d'un prêt classique étant inadaptés aux projets innovants ou en croissance, IGI a créé un dossier de demande spécifique pour ces projets et également un comité d'experts.

Ce comité d'experts peut être sollicité si des besoins d'analyses supplémentaires sont nécessaires pour les dossiers de demande de prêts d'Honneur Croissance ou de prêts d'Honneur Innovation.

Julien Paramucchio et Tonis Antzoulatos, du service du développement économique de la Communauté de communes sont conviés à assister à ces comités.

Les experts peuvent aussi être consultés sur d'autres points non techniques comme des soutiens au recrutement, des conseils en matière de communication....

Il est animé par la directrice d'IGI : Yolande Vallée.

Le Comité d'Experts est constitué des membres suivants :

Participant	Membre adhérent
Marc EHRSAM	IPS CONSEILS
Alain BARTHEZ	AB Conseils
Philippe CHASSAIGNE	Membre qualifié
Anne BOLATRE	Cabinet de coaching RH
Boris PUJENS	Communication
Christian BADARD	Informatique Association AEI

Chapitre 5 : les membres et partenaires d'IGI

1) Les membres d'IGI.

Les entreprises adhérentes de l'association : LES MEMBRES ENTREPRISES

EDF	BATIMMO	Compagnie Fiduciaire Grésivaudan
MAZARS Experts et Conseils	SERPOLLET Savoie Montblanc	IPS Conseils
MV Associates	Shelyak Instruments	Parolai Stil'Eco
ODV Gestion	Informatique et Services	Patrick Viallet Conseil*
@COM Expertise Comptable Rhône Alpes	A B Conseils	ADEX
Inov Courtage et Conseil*	SR Conseil	Gaz Electricité de Grenoble
TING	JFP Graphiste / Webdesigner	Cabinet KARINE PELISSIER*
COVATEAM	Formagest Grésivaudan /A3 Audit et Finances	ELYSEES PATRIMOINES
FinanCmon projet	JC Finances Patrimoine	MEZELEC Services
JM Pro	2TRA	I L S
KAENA	CREDIPRO Isère	Cabinet Mazoyer Petitcol
MANANG	LE COMPTOIR GOURMAND DE LOL	JOUR J
L'EPICERIE	WESTWOOD	AMTRADGRAM
SYDEV	Cabinet Notaire Julie BARRBIER FOLLIOT	TENETS CONSEILS
Cabinet SDE sauvegarde des entreprises	AADPROX	GROUPAMA*

⇒ 6 nouvelles entreprises ont adhéré en 2021

⇒ **45 entreprises sont actuellement « MEMBRE ENTREPRISE » d'IGI**

Les banques partenaires de l'association en 2021

- Caisse d'Epargne Rhône Alpes
- La Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes
- Le Crédit Mutuel
- Le Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes
- La BPI qui remplace la CDC
- Le CIC
- BNP Paribas

⇒ **7 banques sont actuellement adhérentes comme «MEMBRE ORGANISME FINANCIER» d'IGI**

Les membres qualifiés

Membre qualifié
Philippe CHAISSAIGNE
Francis PILLOT
Claude COCQUET
Jean-François POLLET
Paul PIANU
Marc PUJENS
Maurice PEDRENO

3 nouveaux membres ont adhéré à ce collège en 2021

⇒ **7 personnes physiques sont adhérentes comme « MEMBRES QUALIFIE » d'IGI**

Les créateurs adhérents à l'association : LES MEMBRES BENEFICIAIRES

B060	LAMARCA	Denis	D.L.E Habitat Services
B095	CORJON	Patrick	SOCIETE NOUVELLE ISEROISE
B118	PONS	Roland	Roland PONS Ébéniste
B154	VALLET	Olivier	VALLET MACONNERIE
B174	PHIPPAZ-TURBAN	Séverine	AUTO-ECOLE LA TRAJECTOIRE
B178	BAGA	Valérie	BAGA AND CO
B215	LAURENT	Delphine	NATURE EN BULLES
B335	DAHMANI	Yazid et Djeloul	LE GRENIER
B353	OCCELLI	Michaël	Garage du Grésivaudan
B403	BUISSON	Sandra	LES BUISSONS FLEURIS
B404	POUCHOT CAMOZ	Véronique	KIDDY CRECHE
B415	BARRALLON	Pierre	Alpes Conseils Études Services et Solutions
B439	SANCHEZ	Vanessa	AU FIL DU TEMPS
B447	CHABOUD	Damien	ALPINE DESIGN
B451	BESSON	Henri-Pierre	JUSTOL (TN CHAUFFAGE)
B453	ANGELIDIS	Mathieu	HSDI
B473	SCHWEBEL	Emmanuel	Schwebel Emmanuel Ostéopathie
B477	MIET	Mathieu	AMMA ARCHITECTE
B480	ADAMO PEDRI	Sébastien	IMMOBILIERE DE LA VALLEE - Century 21
B506	RAYNAUD	Hélyette	2T Maquettes - SARL HR
B511	TARRADA	Christophe	La salle propre
B528	TAMAGNO	Carlos	Las Brasas
B544	DUCA	Teddy	DEKOLAK -
B549	SILVENTE	Anaïs	O Mouton à 5 pattes
B550	JUBERT	Vincent	LE PAIN DE SAINT HUGON
B552	PAIS	Mégane	Meg's Diner
B566	GRET	Antonin	La brasserie du Habert
B567	LE GAL	Florent	QUATUOR - L'escale
B586	LAURENT	William	LAUDEVCO
B587	FUSTINONI	Laurent	LAUDEVCO
B594	ALOISI	Fabrice	AMI - Aloisi Maintenance Industrielle
B598	BAUER	Gilles	L'envol des pages
B613	CHRISTIN	Nadia	L'épicerie de Laval
B618	ZAPPIA	Robert	Le Pizzaiolo
B623	CISSE	Ameth	Fit Life Training
B628	BOUVET	Raphaël	Carpe Diem - L'actuel
B629	VACHEZ COLLOMB	Lucie	La faute à Voltaire
B634	GRANDONI	Frédéric	Scaringella Automobile
B654	PERRET-DEPIAZ	Frédéric	Haut Grésivaudan Motoculture
B655	VILLOT	Nadège	Taxi Nadège Villot
B661	LOI	Franck	ASDG
B664	BIVILLE	Steven	Oguey Menuiserie Vitrierie Miroiterie
B779	SALERNO	Alexandre	Tri-eaux mesures et contrôles
B814	KHELIFI	Amir	Le Sable d'Or
B815	HIDALGO	Tony	Epeautre'ment bon
B818	GILBERT	Ludovic	Le Chalu

B819	LEGRAND	Julien	Legrand Paysages
B820	ZANOLI	Nicolas	Jardin et entretien
B821	ALBRAND	Catherine	Catherine Catering
B822	REGEFFE	Damien	CERF pare-brise
B823a	DURAND	Géraldine	L'épicerie à Theys
B823b	DURAND	Lionel	L'épicerie à Theys
B824a	CAILLAT	Mallaury	L'épicerie des Gentianes
B824b	CAILLAT	Cédric	L'épicerie des Gentianes
B825	RODRIGUES	Charlotte	Le linge de jadis
B826	TRUPIER	Sandy	SkyLandDrone
B827	DI MARTINO	Eric	SARL XPED
B828	PAOLUCCI	Xavier	SARL XPED
B841	LHOMME	Julien	Gresifroid
B842	DIDELLOT	Stefan	Gresifroid
B843	THIEBAUX	Rachel	Coach Ernestine
B844	CHEFI	Vanessa	LILLO Salon de coiffure
B845	PIGNOL	Thibaut	Air et aventure
B847	GONZALEZ RICO	Raquel	O petit geste
B848	LAURENT	Delphine	AAQA Immo
B854	CHAPUIS	Christelle	Le drive des p'tits bocaux
B855	PUSTEL	Karine	Le drive des p'tits bocaux
B861	CHAMBRIER	David	TAXI MAHE
B862	MATHIEU	Océane	LE BOUDOIR D'OCE
B870	CHAILLOL	Joris	A tout vins
B871	GUERIN	Joseph	A tout vins
B872	KABA	Ibrahima	Bim Alpes Consulting
B873	THOMASSIER	Maxime	CINCuenta / CINQUANTA
B874	LEPAGE	Noémie	AZIMUT
B875	BLUSSON	Julien	AZIMUT
B876	LAFET	François	MYSMARTMOVE
B877	CATTANI	Marion	EQUINOXE
B878	FILIPPI	Loïc	F Aménagement Menuiserie
B879	CHAUDHARI	Aurélié	SARL GISELE ET JEANNINE
B880	HODEN	Amélie	SARL GISELE ET JEANNINE
B881	COSENZA	Barthélémy	TONNEAU DE DIOCENE
B882	MARTY	Clément	UNICO
B883	GRAMMONT	Jules	UNICO
B884	NICOLAS	Colin	UNICO
B885	ZOUBA	Stanislas	EIRL PAYSAGE &CO
B886	MARTINET	Carine	Rock n' CREPE
B887	ABBANI	Halim	Grésivaudan maintenance conception industrielle
B888	EMERIT	Philippe	Boucherie l'étal Gourmand
B889	FAUVERTEIX	Téo	Vival
B890	CHAUVE	Louis	Bike to the future
B891	DECOOPMAN	bruno	TABAC LES VIOLETTES
B892	HENRIQUES	Maria	TABAC LES VIOLETTES
B893	BANNIERE	Carole	Aux fees des crêpes

⇒ **93 créateurs sont adhérents comme «MEMBRE BENEFICIAIRE» d'IGI**

La Communauté de Communes Le Grésivaudan :

La Communauté de Communes Le Grésivaudan réaffirme son soutien à IGI dans le cadre de ses missions et participe au financement du fonctionnement.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes :

La Région Auvergne-Rhône-Alpes confirme son implication auprès d'IGI dans le cadre de ses missions et participe au financement des postes de permanentes.

Le Fonds Social Européen :

Le Fonds Social Européen participe depuis 2017, au financement des postes des permanentes

⇒ **IGI compte donc 155 membres adhérents au 31 décembre 2021**

2) Les partenariats 2021 :

En plus des partenariats publics et bancaires, IGI a contracté d'autres partenariats privés qui participent au financement par des dons. Ces dons peuvent bénéficier d'un reçu fiscal. Un renouvellement de cet agrément a été réalisé par la Directrice.

4 Partenaires privés en 2021 :

- GEG
- La Compagnie Fiduciaire du Grésivaudan
- @COM Expertise Comptable Rhône-Alpes
- Groupama

Ils s'ajoutent aux 10 partenariats publics et d'organismes bancaires déjà existants :

- La Caisse d'Épargne
- La Banque Populaire des Alpes
- Le Crédit Mutuel Dauphiné Vivarais
- Le Crédit Agricole
- BNP PARIBAS
- CIC Lyonnaise de Banque
- La Communauté de Commune Le Grésivaudan
- La Région Auvergne-Rhône-Alpes
- BPI France
- Le Fonds Social Européen

Présence d'IGI dans les réunions du réseau des acteurs économique de l'Isère :

La directrice d'IGI est présente dans toutes les réunions organisées par la région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du dispositif « je crée dans ma région ».

Conformément à l'AXE 2 du Projet stratégique, des rencontres ont eu lieu entre l'équipe d'IGI et les acteurs labélisés par la région dans le cadre du parcours ante-crédation « je lance mon projet » : le Pôle Emploi de Pontcharra, AIDER73, l'ACEISP afin de dynamiser nos relations et permettre une meilleure réorientation des projets de création/reprise/croissance/innovation.

Chapitre 6 : le travail des commissions d'IGI

Compte tenu du contexte sanitaire, il a été difficile de dynamiser les commissions en 2021.

Pour rappel, IGI a mis en place les 4 commissions suivantes où chaque membre adhérent peut participer pour apporter des idées nouvelles, des réflexions, ses compétences

1) La commission : PROJET STRATEGIQUE

Dans le cadre d'une stratégie globale du réseau INITIATIVE FRANCE, Initiative Grésivaudan Isère a réalisé un diagnostic sur son territoire et a établi en 2017, son propre projet stratégique de développement pour la période 2017-2021.

Rappel des constats, des axes et des objectifs proposés dans le projet stratégique 2017- 2021 d'IGI :

a) AXE 1 : Créer une communauté de bénévoles engagés

Objectifs :

- IMPLIQUER : déléguer au sein du réseau d'entrepreneur, élargir la gouvernance
- ANIMER : accroître le sentiment d'appartenance au réseau, donner du sens à l'engagement des entrepreneurs
- DEVELOPPER : recruter de nouveaux entrepreneurs

b) AXE 2 : Amélioration de notre offre de service et notamment le suivi post-crédation et le parrainage

Constat :

- Améliorer notre offre de parrainage post-crédation : élargir notre vivier, restructurer le parrainage et créer une cohésion entre eux.
- Enjeu du suivi : proposer une offre complète et de qualité, anticiper les difficultés des entrepreneurs financés et limiter les pertes sur les fonds propres d'IGI.

Objectif(s) :

- Mettre en avant une offre de service complète
- Promouvoir un accompagnement suivi/parrainage de qualité

Action(s) :

- Communiquer sur le réseau d'IGI : les Afterwork sont une des forces de l'offre de service d'Initiative Grésivaudan Isère. Il faut communiquer sur ce volet de l'offre pour attirer plus d'adhérents, de futurs membres, et également des entrepreneurs qui bénéficient de l'offre complète (accompagnement, prêt d'honneur, suivi, réseau)

- Proposer l'utilisation du logiciel IP2.0 pour le suivi : sensibiliser les créateurs sur la nécessité d'utiliser l'outil IP2.0 par les créateurs
- Créer un comité de suivi : sa mission serait de recevoir les bénéficiaires à leur année N+2 ou les bénéficiaires qui ont un problème ponctuel pour les conseiller, les sensibiliser sur leur analyse de l'entreprise et essayer de trouver des solutions aux problèmes s'il y a lieu. Le comité peut se prévoir sur une demi-journée tous les deux mois et réunir 3 compétences clés au niveau commercial, financier et management et ressources humaine. Cela permettra de pallier au manque de parrainage
- Retravailler sur le positionnement avec les autres acteurs économiques : exemple avec le Réseau Entreprendre Isère où nous avons maintenant un positionnement similaire pour certains projets. Il faudrait se poser avec les acteurs économiques pour réellement définir les offres de chacun
- Diversifier les collèges présents aux comités d'engagement : augmenter le nombre de bénéficiaires dans les comités d'engagement. Ils pourront partager leur expérience de nouveaux chefs d'entreprise et de l'accompagnement de la plateforme. Arriver à susciter l'intérêt des bénéficiaires pour participer à ces instances décisionnaires
- Participer aux délégations régionales : Trouver des ambassadeurs pour y participer. Avoir un représentant choisi par les membres du Bureau pour pouvoir participer à ces instances et faire remonter nos avis terrain de plateforme.

Tâches :

- Définir un plan de communication
- Mettre en avant nos créateurs, leur inculquer nos valeurs dès l'accompagnement en amont pour qu'ils soient nos porte-paroles
- Impliquer le réseau d'IGI : Chaque membre de notre réseau a une compétence clé qu'il peut mettre « à disposition » de la plateforme

e) AXE 3 : Pérenniser nos moyens techniques et humains pour assurer la promotion de l'entrepreneuriat

Objectifs :

- Développer notre notoriété
- Faire reconnaître notre mission d'intérêt général auprès des élus
- Consolider nos partenariats au sein de l'écosystème local
- Mener des démarches de diversification de nos financements
- Organisée une communication externe. C'est un enjeu primordial pour clarifier notre positionnement sur le territoire et vis à vis des structures territoriales existantes et pour sensibiliser les porteurs de projets à bénéficier de notre accompagnement.

Cette commission est animée par **Aurélien Colin**.

La TEAM PROJET STRATEGIQUE est constituée des membres suivants validés lors d'un CA ou d'un Bureau :

Participant	Membre adhérent
Aurélien Colin	Inov Courtage et Conseils
Marc Ehram	IPS CONSEILS
François Cochard	Shelyak instruments
Philippe Chassaigne	Alpes V
Tous les membres de l'équipe d'IGI	
Tous les autres membres du Conseil d'Administration	

- ⇒ En 2021, les membres du Conseil d'Administration s'étaient engagés à **présenter un plan d'action pour répondre aux problématiques dégagés dans les 3 axes de progrès proposés dans le plan stratégique. Ce sera un objectif à développer en 2022.**
- ⇒ **La commission projet stratégique s'est réunie 2 fois en 2021**

2) La commission Team Com

Dans le cadre du projet stratégique pour la plateforme, l'Axe 3 a mis en évidence la nécessité de structurer la communication d'IGI afin de renforcer la visibilité d'IGI et de ses missions auprès des créateurs d'entreprises et des institutions en charge d'aider ou d'orienter les futurs entrepreneurs.

La commission communication a donc été créée en juin 2017 : **La Team Com**. Elle a pour mission d'élaborer les actions de communication nécessaires aux événements de la plateforme et de proposer, organiser et animer des actions de promotions des offres d'IGI.

La Team Com :

- Etablit un plan de communication cohérent et propose des actions de communications en s'appuyant sur les outils existants mais aussi sur les événements majeurs tels que l'assemblée générale et la soirée des entrepreneurs pour le réaliser
- Construit un « pitch commun » qui sert de référence à tous les bénévoles
- Donne des outils de communication aux ambassadeurs d'IGI

- Cette commission a pour but également de rendre l'Afterwork mensuel plus visible à l'extérieur du cercle actuel des adhérents d'IGI

Cette commission s'est réunie en 2017 pour faire un constat des outils de communication dont IGI dispose :

- Site internet : www.IGI38.fr
- Une plaquette qui date de 2006
- Des flyers créés en 2016
- Une affiche A3 réalisée en 2016
- 3 Press-Book recensant les coordonnées : bénéficiaires, entreprises et partenaires sont à jour
- Un diaporama de présentation d'IGI
- Une page Facebook, un compte twitter
- Un kakemono
- La Newsletter, mise en place en 2006, a été abandonnée en 2011 par manque de ressources humaines
- Des cartes de visites pour l'équipe d'IGI
- Des cartes de visites « impersonnelles » pour les membres de la gouvernance

Site internet et Facebook :

Le site internet www.igi38.fr, véritable outil de communication, permet à IGI d'accroître sa notoriété et d'augmenter ainsi son taux de pénétration sur le marché de la création d'entreprise. Ce site est un outil de communication indispensable pour d'une part **informer les membres** actuels des actions concrètes menées, dynamiser le réseau et encourager les échanges entre les membres, et d'autre part **servir de support de communication pour le recrutement** de nouveaux membres.

Un annuaire a été créé par les salariées d'IGI, pour faciliter l'échange de coordonnées entre adhérents.

Un formulaire en ligne a aussi été créé dans le cadre d'une formation et permet ainsi l'inscription directe en ligne pour tous les événements d'IGI.

Initiative Grésivaudan Isère a maintenant sa page Facebook et son compte LinkedIn également.

Pour l'année 2021, cette commission a été animée par **Alain Barthez , Laura Perrin et Carole Chobaut.**

La TEAM COM est constituée des membres suivants validés lors d'un CA ou d'un Bureau :

Participant	Membre adhérent
Alain Barthez	AB Conseils
Laurent Beaumont	ATELIER 111
Sandra Barbet	JOUR J
Philippe Dujardin	COVATEAM
Jean-François PASCAL	JFP WEB DESIGNER
Boris PUJENS	Membre expert
Marc PUJENS	Membre qualifié

- ⇒ **La commission communication s'est réunie 2 fois en 2021**
- ⇒ **2 nouveaux bénévoles ont rejoint cette commission en 2021 : Boris et Marc PUJENS**

3) La commission Afterwork

IGI a mis en place un moment d'échange entre les nouveaux créateurs/repreneurs et les entreprises du Grésivaudan : l'Afterwork des Entrepreneurs du Grésivaudan. Cet événement se déroule tous les 2èmes lundis de chaque mois dans les locaux de la Pépinière d'entreprises Eurékalp à Saint Vincent de Mercuze, de 18h00 à 20h30.

Autour d'une thématique propre aux PME-PMI, artisans, commerçants tous les adhérents d'IGI sont conviés à ce moment d'échange mensuel. Un calendrier annuel bien défini à l'avance et visible sur le site internet, est mis en place dès le mois de janvier, afin de permettre une plus grande participation des chefs d'entreprises du Grésivaudan. Cette rencontre permet l'instauration d'un moment de convivialité entre entrepreneurs du Grésivaudan et de contribuer à rompre l'isolement bien connu des dirigeants d'entreprises.

Le rôle de cette commission est de :

- rechercher et proposer 10 thématiques chaque année pour l'AfterWork. La logistique est ensuite assurée par l'équipe d'IGI (planning, réalisation des invitations, mailing de diffusion, relance aux personnes du réseau d'IGI, organisation de la salle et du buffet de réception). La liste des thématiques prévues pour l'année est validée en Bureau ou en CA.
- assurer un suivi « post Afterwork » en prenant contact avec les entreprises non adhérentes pour les inciter à adhérer.

Pour l'année 2021, l'animation de cette commission a été réalisée par **Philippe Dujardin et Laura Perrin.**

La commission Afterwork est constituée des membres suivants validés lors d'un CA ou d'un Bureau :

Participant	Membre adhérent
Philippe DUJARDIN	COVATEAM
Sandra BARBET	Jour J
Tous les membres de l'équipe d'IGI	

⇒ La commission Afterwork s'est réunie 2 fois en 2021

4) La commission Parrainage

Une commission parrainage a été instaurée en 2017 afin d'apporter une dynamique dans le cadre du parrainage et de poursuivre le recrutement de nouveaux bénévoles.

Le rôle de cette commission est de :

- rechercher, proposer et valider de nouveaux parrains/marraines
- trouver des solutions aux problèmes rencontrés dans la mise en place du comité de parrainage (charte à signer, retour des comptes rendus de suivis parrainage, rencontre parrain/filleul, attribution des projets à suivre...)
- rédiger une charte d'éthique pour la conduite d'un parrainage

Cette commission est animée par **Guillaume Mallassi et Carole Chobaut**

La TEAM PARRAINAGE est constituée des membres suivants :

Participant	Membre adhérent
Guillaume Mallassi	@com AUDIT
Philippe Chassaigne	Membre qualifié (Ex Alpes Vertical)
Tous les membres du comité de parrainage	
L'équipe d'IGI	

⇒ La commission PARRAINAGE s'est réunie 1 fois en 2021

Chapitre 7 : les réunions institutionnelles et d'animation d'IGI

1) Les animations du Club des entrepreneurs du Grésivaudan proposées en 2021 :

Compte tenu du contexte sanitaire, les Afterwork ont repris au cours du second semestre 2021.

Les Thématiques de l'Afterwork 2021 :

Afterwork des entrepreneurs du Grésivaudan	01/09/2021	08/11/2021
Intervenant	Rachel Thiebaut	Sébastien Besson
Société	coach ernestine	SR conseil
Thème	La motivation des individus	Le pilotage de son activité

⇒ Sur les 10 AFTER WORK programmé, seules 2 soirées du Club des entrepreneurs ont eu lieu en 2021.

⇒ 29 personnes étaient présentes lors de ces soirées

Les conférences interactives du Club des entrepreneurs du Grésivaudan :

Les conférences interactives sont des moments d'échange directs entre l'animateur et les participants sur une thématique où chacun peut aborder son propre problème et échanger avec le groupe.

En 2021, nous n'avons pas réalisée de conférence interactive.

☐ **La soirée annuelle du bénévolat**

Une animation annuelle est organisée chaque année pour rassembler **TOUS** les bénévoles actifs.

Cette soirée, initiée dans le cadre de l'AXE 1 du Projet stratégique, permet de réunir tous les bénévoles qui sont membres des comités ou des organes directionnels d'IGI autour d'une petite activité ludique et conviviale de 17h à 21h.

⇒ **25 personnes étaient présentes pour le tournoi de pétanques au boudrome de Le Cheylas**

2) Assemblée Générale 2021 :

Elle s'est tenue le 1^{er} juillet 2021 dans la salle des fêtes de La Terrasse accueillies par Madame Annick Guichard, Maire de la commune et de son adjointe.

Cette assemblée a été l'occasion de remercier Aurélien COLIN (société INOV COURTAGE) qui quitte ses fonctions après 4 années de présidence et d'accueillir notre nouveau Président Mathias Monier (société MANANG).

⇒ **92 personnes étaient présentes lors de cette assemblée générale**

3) La soirée des entrepreneurs du Grésivaudan d'Initiative Grésivaudan Isère à Bernin

Elle s'est tenue le 14 octobre 2021 dans la salle des fêtes de Bernin. Les invités ont été accueillies par Madame Anne-François Besson, Maire de Bernin et Isabel Marouard, conseillère municipale de la commune de Bernin.

Ces moments de rencontres et d'échanges permettent à tous les créateurs, les repreneurs d'entreprises, les partenaires économiques d'IGI, les adhérents et les élus de se retrouver dans un cadre différent de celui des diverses réunions organisées par la plateforme.

⇒ **82 personnes étaient présentes lors de cette soirée**

Chapitre 8 : les objectifs 2022 d'IGI

IGI va continuer la mise en place de ses missions prévues dans le cadre de la convention tripartite entre la Coordination régionale Initiative Auvergne Rhône-Alpes, la région Auvergne-Rhône-Alpes et le Fonds Social Européen et aussi dans le cadre de la convention de partenariat avec la Communauté de Commune Le Grésivaudan.

Les principaux objectifs pour 2022 seront :

a) Poursuite de l'activité d'IGI en 2022 :

Rappel, 187 porteurs de projets ont été accueillis par IGI en 2021. Notre visibilité augmente, il faut continuer.

Les objectifs 2022 seront de :

- Prêt d'honneur : 70
- Nombre d'entreprises créées : 56
- Nombre de prêt solidaire : 14
- Nombre de prêt création/reprise BPI : 30
- Mise en place du nouveau dispositif AAP : 16 parcours
- Nombre de Comité technique à organiser : 19
- Nombre de comité d'engagement à organiser : 18
- Nombre d'After Work à organiser : 9
- Nombre de Comité de parrainage : 4
- Nombre d'évènement avec l'équipe : 3 AG, soirée des entrepreneurs, soirée des bénévoles
- Nombre de porteur suivi en post-crédation : 258 en cours de remboursement x 70% =180
- Nombre de porteur en contentieux : < 80
- Recherche de ressources pour équilibrer le compte de fonctionnement et le compte de fonds de prêt
- Gestion des nouveaux et des anciens adhérents et partenaires
- Gestion des RH et management de l'équipe : 3 ETP
- Gestion administrative de tous les dispositifs d'aides (convention, reporting, acompte, solde...)
- Réalisation des enquêtes et des statistiques
- Maintien de la qualification d'IGI aux normes qualité d'IF
- Projet stratégique 2022-2027 : plan d'action à établir
- Participation à l'animation du réseau IARA et Initiative France

Contrairement à ces 8 dernières années, la croissance d'activité en termes de création ou reprise d'activité n'a pas été maintenue en 2020 et 2021. Ceci s'explique par le contexte de la crise sanitaire lié au COVID-19.

- ⇒ L'objectif annuel prévu en 2022 est un retour à la normal avec l'**attribution de 70 prêts d'honneur**.
- ⇒ La **gestion des contentieux aura aussi une grande place en 2022**. Le contexte sanitaire lié au COVID au cours des années 2020 et 2021, a eu un impact sur l'activité des entreprises financées qui sont 261 en cours de remboursement. Ce manque d'activité, va entraîner des reports de remboursement, voir même dans le pire des scénarios, des fermetures d'entreprises qui ne sont pas à exclure. Tout ceci aura une certaine influence sur la trésorerie du fonds de prêt et sur l'activité d'IGI en 2022.

b) Le déploiement du dispositif INCUBE

Le programme In'cube est la réponse du réseau Initiative France à l'appel à projets Inclusion par le travail indépendant lancé par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.

Avec cet appel à projets, le Ministère a pour objectif d'amener 40 000 personnes éloignées de l'emploi vers la création d'entreprise, dont 15 000 jeunes, d'ici la fin d'année 2022.

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs réseaux associatifs, dont Initiative France, sont mobilisés.

Rendre l'entrepreneuriat accessible à tous est une mission clé du réseau Initiative France, qui met en place des programmes nationaux et des actions dédiées envers les femmes, les jeunes de moins de 30 ans, les chômeurs longue durée ou encore les habitants des quartiers de la politique de la ville (QPV) et des zones rurales (ZRR).

La participation du réseau Initiative France à l'appel à projets du Ministère s'inscrit pleinement dans cet engagement et réaffirme les valeurs fondamentales d'inclusion et de solidarité qui guident notre action.

- ⇒ L'objectif d'IGI en 2022 sera la mise en place de 4 ateliers collectifs de découverte de la création d'entreprise via le parcours INCUBE by IGI
- ⇒ D'accompagner 16 personnes vers la création d'entreprise

c) Le développement du parrainage 2022 chez IGI :

A fin 2021, IGI dispose d'un vivier de 19 parrains actifs ce qui est trop faible au regard des demandes et des enjeux.

- ⇒ **En 2022, l'objectif sera de reprendre le recrutement de parrain/marraine** afin de recruter 4 nouveaux parrains qui pourront accompagner chacun 3 porteurs de projet.

d) Lancement du grand projet stratégique Initiative France sur 4 axes :

Ce projet sera à décliner chez IGI :

- l'appartenance, cultiver les relations avec les entrepreneurs de tous les réseaux
- l'impact économique plus fort : s'engager et être de vrai partenaire au sein du tissu économique local
- l'engagement auprès des forces vives du réseau, à la fois pour que les bénévoles se sentent épanouis au sein du réseau mais aussi pour fidéliser les salariés avec un objectif de retravailler la convention collective du réseau, de proposer des plans de carrière, de mettre en place une politique salariale et d'éviter le turn Over constaté ces dernières années
- la robustesse : gagner en capacité d'action, en dopant notre modèle économique et notre organisation.

e) Renforcer notre communication

- f) Un nouveau processus de qualification PERFORM IN** va être mis en place par Initiative France, avec des documents internes à revoir chez IGI (statuts, règlement interne ...) en 2022-2023

- g) De nouvelles normes comptables** vont être à mettre en place chez IGI en 2022-2023.

Ces derniers points constitueront du travail supplémentaire qui se rajoutera à l'activité d'IGI.